

Evolution de métier du pharmacien d'officine

La pharmacie clinique au service des patients

Académie nationale de Pharmacie - 26 juin 2024

Dr Florence Durupt

Pharmacien titulaire d'officine (69)

Secrétaire Générale URPS Pharmaciens Aura

Vice-présidente Entretiens de Galien

Vice-présidente CPTS Aprosaly

Absence de conflits d'intérêt

La pharmacie clinique



Les nouvelles missions du
pharmacien



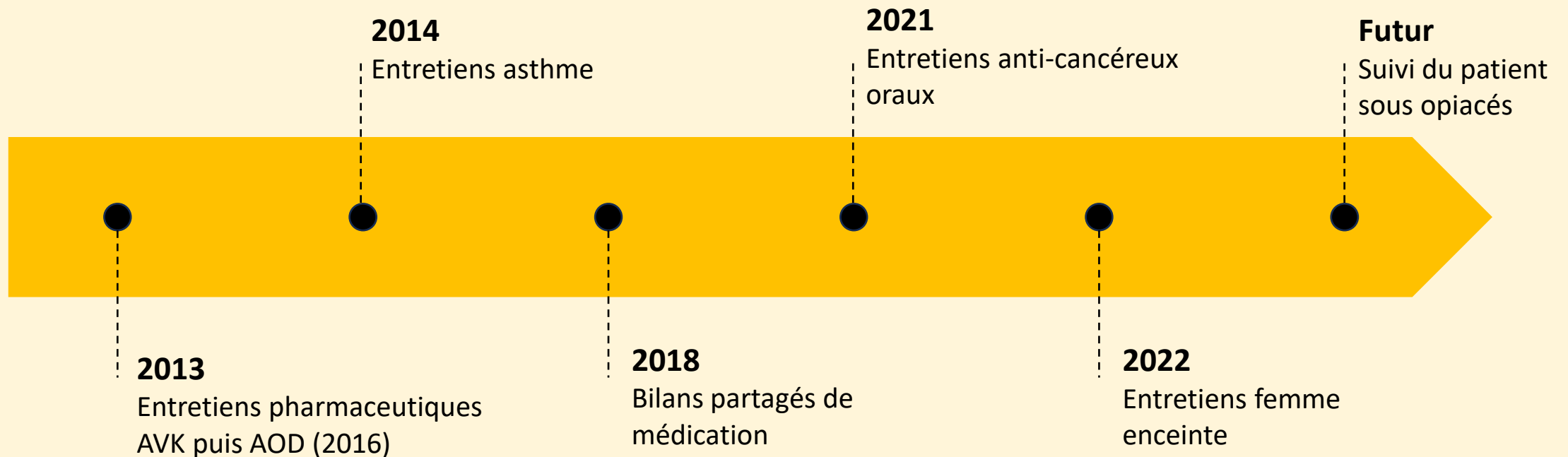
L'exercice pluriprofessionnel

**L'émergence d'un
nouveau modèle
d'exercice
officinal?**

La pharmacie clinique au service des patients

- **Sécurisation et optimisation du traitement**, prévention de l'iatrogénie grâce aux interventions pharmaceutiques
- Suivi personnalisé au long cours de **l'observance, de l'efficacité et de la tolérance** au traitement. Prévention des effets indésirables
- Accompagnement des patients atteints de **maladies chroniques** et/ou fragilisés: entretiens pharmaceutiques, bilan partagé de médication, éducation thérapeutique
- Aspect « médico-économique »

Les nouvelles missions « Suivi patients »



Les nouvelles missions « Prévention »

Un rôle de santé publique

- Dépistage organisé du cancer colorectal (CCR)
- ***Entretiens « Prévention » aux âges clés de la vie 25, 45, 65-75, communs aux médecins, IDE et sages femmes***
 - » Ouverture vers un dépistage précoce des pathologies chroniques, HTA, diabète...?

Les nouvelles missions « Prévention »

Un rôle de santé publique

- Dès 2017, vaccination grippe, puis Covid, puis rappel vaccins chez adulte
- Depuis le 8 août 2023, **le pharmacien a la possibilité de prescrire certains vaccins** chez l'adulte et l'enfant à partir de 11 ans

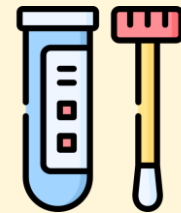
Les nouvelles missions « Prévention »

« La vaccination,
un réflexe prévention »



Les nouvelles missions « Dépistage »

- **Les TROD** (Test Rapide d'Orientation Diagnostique)
- Dès 2019, les TROD angines, puis 2021 TROD Covid, puis TROD cystite en nov. 2023



Les nouvelles missions « Prescription d'antibiotiques »

- *Arrêté du 17 juin 2024*
- Le pharmacien a la possibilité de **prescrire des antibiotiques** après la réalisation d'un TROD positif dans l'angine ou la cystite
- Sous condition de formation



« Une nouvelle organisation au sein de la pharmacie »

L'exercice coordonné

- CPTS*, MSP* **Pharmaciens très impliqués** dans les constitutions de ces structures
 - **Pluriprofessionnalité**
 - Partage de compétences et nécessité de **se faire confiance** entre professionnels (ex: dispensations protocolisées)
- **Lien ville-hôpital**
 - Missions socles : prévention, parcours de soins
 - Possibilité de **promouvoir les nouvelles missions**

La transformation du pharmacien d'officine: de dispensateur de produits de santé à producteur de soins

- Les nouvelles missions du pharmacien, qui façonnent l'évolution globale de la pratique et ***de la prise en charge des patients***, devront s'acquérir avec responsabilité et au fil du temps
 - Formations dès la faculté et en continu
 - Expérience et coopération en interprofessionnalité
 - Soutien des institutions
 - Systématisation au sein des officines d'une démarche qualité, assurant une traçabilité et une sécurisation des données de santé (outil numérique)
 - Rémunération à l'honoraire

Pharmacien d'officine: un professionnel de santé de proximité dans un parcours de soin modernisé

Des compétences élargies au service des patients

Un maillage territorial qui préserve l'accessibilité pour tous

L'officine devient un établissement de soins et de prévention où les patients sont suivis, dépistés, pris en charge pour des pathologies bénignes, orientés dans le système de santé

Merci de votre attention